

Remise Trophées de Maître Artisan : lundi 18 mars à Saint-Nazaire

La Chambre de Métiers de l'Artisanat de la Loire-Atlantique et la Ville de Saint-Nazaire,

Nathalie LESORT, élue à la Chambre de Métiers de l'Artisanat et présidente de la commission Territoriale Nord Loire-Atlantique, et David Samzun, maire de la Ville de Saint-Nazaire, ont le plaisir de vous convier à assister à cette remise de trophées.

Maître Artisan : la plus haute distinction décernée aux chef-fes d'entreprise de l'Artisanat

Reconnaissance d'un savoir-faire authentique pour l'artisan, le titre de Maître artisan confère également à sa clientèle un gage de qualité des prestations réalisées.

Pour obtenir ce titre, deux voies sont possibles : la formation, en étant titulaire du brevet de maîtrise dans le métier exercé, ou via la Commission Régionale des Qualifications. Il peut également être attribué par la Commission préfectorale régionale des qualifications aux titulaires d'un diplôme équivalent au brevet de maîtrise, ou immatriculés au Registre national des entreprises depuis au moins dix ans et qui justifient d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de sa participation à des actions de formation.

Les trois artisans Nazairien·nes titré·es, experts dans les secteurs de la boulangerie-pâtisserie et de la coiffure, sont immatriculés au Registre national des entreprises. La décision de leur attribuer ce titre a été prise lors de la Commission Régionale des Qualifications du 6 Octobre 2023.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr